

**INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DES BÂTISSEURS
GRAND EST– IFRB GRAND-EST**

12 Allée Nathan Katz – 68086 MULHOUSE Cedex

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019**

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DES BÂTISSEURS GRAND EST IFRB GRAND-EST

12, Allée Nathan Katz
68086 MULHOUSE Cedex

Association régie par les articles 21 à 79 du Code Civil local
et inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Mulhouse

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Article L. 823-9 du Code de Commerce)

EXERCICE 2019

(du 01.01.2019 au 31.12.2019)

A l'Assemblée Générale de l'Association IFRB GRAND-EST,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DES BÂTISSEURS GRAND EST – IFRB GRAND-EST », relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Comité de Direction du 04 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels au traitement comptable des produits de l'Association.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Trésorerie

La trésorerie représente à fin décembre 2019, dans les comptes, un solde à l'actif de 138.091 €.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons rapproché les soldes bancaires comptabilisés au 31 décembre 2019 avec les extraits bancaires et les confirmations bancaires.

2. Subventions

Les subventions à recevoir représentent à fin décembre 2019, dans les comptes, un solde à l'actif de 206.931 €. Les subventions d'exploitation comptabilisées au compte de résultat au cours de l'exercice 2019 s'élèvent à 221.414 €.

Dans le cadre de nos travaux d'audit, nous avons rapproché la comptabilité avec les notifications et nous avons vérifié l'encaissement des subventions.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport comptable et financier du Président dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport comptable et financier du Président arrêté le 04 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Colmar, le 04 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes

RSM Est

Jean-Michel COUCHOT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Michel Couchot', is written over the printed name.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 048	2 048		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 395	13 842	1 552	3 092
Autres immobilisations corporelles	6 552	6 083	469	608
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 995	21 974	2 021	3 700
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	267		267	1 147
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	218 227	2 699	215 528	323 465
Autres créances	257 152		257 152	184 123
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	138 091		138 091	369 802
Charges constatées d'avance (3)	2 254		2 254	1 418
TOTAL ACTIF CIRCULANT	615 990	2 699	613 291	879 955
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	639 985	24 673	615 312	883 654
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	160 050	160 050
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	145 932	80 271
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-42 787	65 661
Subventions d'investissement	813	1 463
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	264 008	307 445
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 342	3 190
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	232 003	434 116
Dettes fiscales et sociales	110 759	132 057
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 200	6 847
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	351 304	576 209
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	615 312	883 654
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	343 962	573 019
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	779 172		779 172	709 867
Chiffre d'affaires net	779 172		779 172	709 867
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			221 414	398 017
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			9 624	2 225
Autres produits			29	23
Total produits d'exploitation (I)			1 010 238	1 110 131
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			840 424	855 796
Impôts, taxes et versements assimilés			1 013	1 519
Salaires et traitements			161 160	120 334
Charges sociales			64 375	47 565
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 678	1 625
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			53	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4 910	423
Total charges d'exploitation (II)			1 073 613	1 027 262
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-63 375	82 869
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			344	431
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			344	431
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			344	431
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-63 031	83 300

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	7 924	
Sur opérations en capital	650	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	8 574	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 403	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 403	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	7 171	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-13 073	17 639
Total des produits (I+III+V+VII)	1 019 156	1 110 563
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 061 943	1 044 901
BENEFICE OU PERTE	-42 787	65 661
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS I F R B GRAND EST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 615 312 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 42 787 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/09/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 10 mois
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Pour rappel =

1/ Traitement des conventions de formation conclues avec la Région Grand Est :

* jusqu'à l'achèvement de la convention VPP17-18, les produits ont été comptabilisés en subvention d'exploitation, le reliquat à percevoir à la clôture de l'exercice étant constaté via un compte 447000 Etat, produits à recevoir

* à compter des conventions 18/19, les produits sont comptabilisés en production vendue, le reliquat à percevoir à la clôture de l'exercice étant constaté via un compte 418100 Clients, factures à établir

2/ Convention PACTE "réalité augmentée" :

l'IFRB Grand Est a bénéficié courant 2018 d'une convention de financement dans le cadre du "Programme opérationnel FEDER "Compétitivité" ALSACE 2014-2020" portée par la Région Grand Est, autorité de gestion du programme.

Cette convention de financement porte sur une opération intitulée "Construction et déploiement de séquences de formation aux métiers du Bâtiment via l'outil de réalité augmentée". Les dépenses éligibles sont financées si elles sont réalisées par le bénéficiaire, payées et acquittées entre le 09/11/2017 et le 30/04/2020.

Le coût prévisionnel de cette opération est de 445 500 euros financé comme suit :

* Etat pour 39.66%

* Feder pour 39.66%

* autofinancement IFRB pour 20.67%

Ce programme ne remplit pas l'ensemble des critères nécessaires pour pouvoir être activé en "Frais de recherche", aussi les charges et produits concernés sont traités en éléments d'exploitation.

Au 31 décembre 2019, ce programme est achevé (cf Tableau récapitulatif Pack Réalité Augmentée page 25).

Evènements postérieurs à la clôture

INFORMATIONS AU TITRE D'UN EVENEMENT POST-CLOTURE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020 - 290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un évènement majeur.

L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, elle n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet évènement. (voir page 33 pour informations complémentaires)

INFORMATION AU TITRE DE L'IMPACT DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Cas d'entreprise qui ont établi leurs comptes selon le principe de continuité d'exploitation

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

A la date d'établissement des comptes, elle n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a mis toutefois en action un plan de continuation de l'activité en ayant recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel hors Direction, soit 50% pour la période allant du 16/03/20 au 06/04/20, puis 80% pour la période allant du 07/04/20 au

Faits caractéristiques

11/05/20.

Concernant les formations longues : il n'y avait aucune action en cours au moment du confinement et toutes les actions longues envisagées ont été décalées mais seront réalisées.

Concernant les formations courtes : elles ont toutes été stoppées jusqu'à la fin du confinement mais seront pour l'essentiel réalisées en mode décalé.

Durant cette période il n'y a pas eu de charge significative de prestataires externes (formateurs)

Eu égard à ces mesures, l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Tableau récapitulatif Pack Réalité Augmenté

	2019	2018	Total	
Charges engagées	260 212,01	107 907,15	368 119,16	
Subventions	196 413,54	94 274,32	290 687,86	
Reste à la charge de l'ifrb			77 431,30	21,03%
Subv. restant à recevoir au 31/12/19			181 592,83	

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 262		214	2 048
Immobilisations incorporelles	2 262		214	2 048
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 395			15 395
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 837		285	6 552
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	22 232		285	21 947
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	24 494		499	23 995

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1		1
Scissions				
Mises hors service	214	284		498
Diminutions de l'exercice	214	285		499

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 262		214	2 048
Immobilisations incorporelles	2 262		214	2 048
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 303	1 539		13 842
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 230	139	285	6 083
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	18 533	1 678	285	19 926
ACTIF IMMOBILISE	20 795	1 678	499	21 974

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 477 633 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	218 227	218 227	
Autres	257 152	257 152	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 254	2 254	
Total	477 633	477 633	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FAE	126 993
PRODUITS À RECEVOIR	25 339
Total	152 331

Les conventions VPP établies avec la Région Grand Est sont dorénavant traitées en Clients-factures à établir.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 343 962 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	232 003	232 003		
Dettes fiscales et sociales	110 759	110 759		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 200	1 200		
Produits constatés d'avance				
Total	343 962	343 962		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	129 943
PERSONNEL, DETTES PR CONGES A PAYER	15 794
CHARGES SOCIALES / CONGES PAYES	5 538
CH.FISC. S/CONGÉS À PAYER + PRIME V	88
FORMATION	1 134
CET : CFE/CVAE	257
RABAIS R, R, AUTRES AVOIRS A ETABLI	1 200
Total	153 954

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	2 254		
Total	2 254		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2019
Prestation Formation/Sous-traitance 20%	769 542
Prestation Formation/Sous-traitance exo	9 504
Prestation Formation/Sous-traitance 10%	125
TOTAL	779 172

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 650 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	344	431
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	344	431
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		
Résultat financier	344	431

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	158	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 245	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 924
Subventions d'investissement virées au résultat		650
TOTAL	1 403	8 574

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs ;
 - o La dépréciation des créances clients ;
 - o La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ;
 - o La dépréciation des stocks ;
 - o Les impôts différés actifs ;
 - o L'estimation des passifs ;
 - o Les pertes d'exploitation future ;
- Le chiffre d'affaires ;
- Les « covenants » bancaires ;
- Le coût du chômage partiel.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 4 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
Total	4	

Annexe Abrégée - Dépréciations

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Clients et comptes rattachés	7 253,40	52,50	4 606,60	2 699,30
Total général	7 253,40	52,50	4 606,60	2 699,30